

LES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC

555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Partie demanderesse

OBJET : Demande de création d'une chambre de coordination et de développement pour la production serricole

Veuillez prendre note que la **Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec** (la Régie) recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra les **24 et 25 avril 2025 à 9 h 30**, par **moyen technologique Zoom**.

Les personnes intéressées à participer à la séance et à transmettre leurs observations¹ doivent s'y inscrire en copiant le lien suivant sur leur fureteur :

Pour le 24 avril 2025 :

https://rmaa.qc.ca/meeting/register/tZAqcuugqD8qE9wxrCk_OhifVH_GPgIRLc4X

Pour le 25 avril 2025 :

<https://rmaa.qc.ca/meeting/register/tZ0lduyrrjgtG9PiTEX9I3YIfOc5BHZx9kO2>

Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la séance publique. Veuillez les conserver en prévision de celle-ci.

Les personnes qui souhaitent observer la séance pourront le faire sur notre chaîne YouTube diffusée en temps réel.

<https://www.youtube.com/channel/UC1zPTJEdMoCroFcl1P1qZAA>

Montréal, le 11 décembre 2024

Le secrétaire,



Thomas Kenmegne, avocat
TK/cb

¹ En vertu de l'article 13 des *Règles de procédure de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec* (c. M-35.1, r. 4), toute personne intéressée par une affaire de la Régie peut demander d'intervenir en faisant parvenir au Secrétariat de la Régie un écrit indiquant ses nom et adresse, la nature de son intérêt, les faits, motifs ou documents pertinents ainsi que la décision recherchée.